

Vivre à Mouthiers sur Boëme



www.mouthiers-sur-boeme.fr

Bulletin
d'information locale
édité sous la
responsabilité de la
municipalité de
Mouthiers sur Boëme



L'arbre de la fraternité en fleur

Photo Alain Porte

CONFIANCE DANS NOS ASSOCIATIONS

N° 371

Mai

2017



Mouthiers *sur* Boëme

2017, une année électorale majeure en France.

Pour pallier l'absentéisme et afin de mobiliser les citoyens à user de leur droit de vote au moment des consultations électorales, la fédération des anciens maires et adjoints de France, en partenariat avec l'Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalités, propose aux communes de participer au concours « La Marianne du Civisme ». Il s'agit de distinguer et valoriser les communes ayant obtenu le plus fort taux de participation aux élections présidentielles et aux législatives de 2017.

Félicitations ! La commune a eu un taux de participation de 80 %.

Un point sur la vie communale. Cette année, le programme d'entretien de la voirie va être plus conséquent que les années précédentes et va nous permettre de restaurer de nombreux chemins. Le cabinet d'Architecte Neyrat qui nous accompagne pour la rénovation des logements communaux de la rue de la Boëme nous a présenté l'avant-projet détaillé. Ce projet nous permet de créer un logement supplémentaire et redonnera à ce vieux bâtiment son aspect originel et des logements très confortables.

Enfin le vote des subventions pour les associations du territoire a lieu lors du dernier conseil. A l'unanimité, les élus ont réaffirmé leur confiance à toutes nos associations qui font battre le cœur de Mouthiers.

Le Maire

Michel CARTERET

Sommaire

- Etat Civil - Subventions p 3
- Conseil Municipal d'avril...p 3
- Environnement - Cadre de Vie p 4-5
- Budget Agglomération p 6-7
- Du côté de l'Ecole p 8
- Cinéma-Médiathèque p 9
- Vie associative p 10
- Randonnées p 11
- Agenda MAI-JUIN p 12

ETAT CIVIL

ELLES NOUS ONT QUITTÉS :

Le 29 mars : Catherine DURAND épouse RAMMELAERE, 33, rue de la Boëme

Le 03 avril : Marie Ernestine Georgette MARC veuve MASSE, EHPAD La Chauvèterie

Le 05 avril : Georgette Germaine Léone CAILLETEAU épouse TROUBAT, La Foy

Le 07 avril : Micheline Endemyona LAMAZIÈRES veuve BROUSSET, EHPAD La Chauvèterie

MEDECIN de garde
15

PHARMACIE de garde
17

N°372

Le prochain numéro du bulletin communal paraîtra début juin. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 mai. Les activités prévues jusqu'à mi-juillet pourront y être annoncées

CONCEPTION, RÉDACTION

ET MISE EN PAGE
JEAN REVEREAULT
EDOUARD GANNE

PHOTOS

ALAIN PORTE, MAIRIE

IMPRESSION

VALANTIN

L'ISLE D'ESPAGNAC



SUBVENTIONS 2017

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

350,00 €

ASSOCIATION CARNAVAL

500,00 €

PARENTS D'ELEVES

300,00 €

AU SON DE LA BOËME

800,00 €

BOËME CHARRAUD EDUCATION

500,00 €

BOËME PATRIMOINE

1 000,00 €

ASSOCIATION DE CHASSE

100,00 €

COMITE DE JUMELAGE

200,00 €

SECOURS POPULAIRE

300,00 €

COUNTRY CHEYENNE 16

200,00 €

GENERATION BOËME

650,00 €

HORS D'ÂGE (EHPAD)

500,00 €

JUNIOR ASSOCIATION SHAMROCK

500,00 €

KAMBAVENIR

400,00 €

M.J.C JULES BERRY

16 000,00 €

SCM ECOLE ELEMENTAIRE

1 400,00 €

SCM ECOLE MATERNELLE

613,41 €

SENTIERS DE BOËME

500,00 €

SCM FOOT

18 000,00 €

TENNIS CLUB DE MOUTHIERS

6 500,00 €

TOURBIERES ET LOISIRS

250,00 €

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2017

1. Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 24 mars 2017

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du vendredi 24 mars 2017.

2. Vote des subventions 2017

Après avoir examiné chaque dossier de demande de subvention et après en avoir délibéré, le conseil municipal attribue les subventions 2017 pour un montant total de 52 356,75 €

3. Participation de la commune à des organismes publics

La commune adhère à des groupements de collectivités dans le but de mutualiser une compétence spécifique. Le conseil municipal attribue les participations 2017 au groupement des collectivités comme suit : SILFA : 700 €, SDEG 16 : 8 268,75, SDITEC : 2 479,02 €, Syndicat de la Fourrière : 1 915,50 €, SYBRA : 14 147,00 €

4. Plan de financement DETR 2017

Le conseil municipal valide le plan de financement et les demandes de subvention pour le projet de construction du multi-accueil familial.

5. Déploiement de bornes de charge électrique en Charente - SDEG 16

Afin d'installer des bornes de recharge électrique sur la commune dans les prochaines années, la commune décide d'adhérer au service public « Bornes de charge électrique » du SDEG 16.

6. Numérisation des registres de l'Etat Civil et des délibérations et subvention DRAC

La restauration et la numérisation des archives municipales est parfois nécessaire afin d'en assurer l'entretien et la conservation. Le conseil municipal décide de lancer une consultation pour la numérisation des archives municipales et sollicite une subvention auprès de la DRAC Nouvelle Aquitaine pour les dépenses engagées.

7. Contrat de cession de droits à l'image

La commune étant amenée à se faire prêter des documents par les administrés de la commune dans un but de promotion de l'histoire et du patrimoine local (cartes postales, photographies, documents écrits...) un contrat type de cession des droits de reproduction et de représentation des documents est validé.

8. Indemnités de fonctions des élus - Revalorisation de l'indice terminal

Le conseil municipal modifie la délibération du 16 mars dernier fixant le montant des indemnités des élus en précisant que cette modification d'indice est effective depuis le 1er janvier 2017.

9. Adhésion au volet numérique et informatique de l'ATD16

L'ATD16 et le SDITEC envisagent un éventuel rapprochement afin de garantir la meilleure offre de services possibles aux communes de Charente. Ainsi la commune décide d'adhérer à l'ATD16, l'Agence Technique de la Charente pour son assistance numérique et informatique et désigne Monsieur Joël FOUCHE comme son représentant titulaire et Monsieur Frédéric NOËL comme son représentant suppléant



Les agents municipaux médaillés

10. Modification du budget Régie de Transport

Les recettes d'amortissement ayant été inscrites par erreur, le conseil municipal apporte une modification au budget primitif 2017 « régie de transports ».

11. Convention de broyage à domicile

La convention qui a pour objet de définir les conditions d'accès au domaine privé des usagers lors des campagnes de broyage de branchage à domicile et les modalités de réalisation de cette prestation est validée.

12. Soutien à la commune de Saint-Sulpice-de-Ruffec

Face à l'appel à solidarité de la commune de Saint-Sulpice-de-Ruffec, le conseil municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 100 € à la commune et dit que seul l'Etat peut résoudre cette situation qu'il a lui-même créé en supprimant des dotations.

Prochaine séance

vendredi 12 mai 20h30.

INSCRIPTIONS ÉCOLE 2017-2018

Comme chaque année, l'inscription dans l'école de la commune va avoir lieu.

- Pour l'inscription des élèves nés en 2014 et qui effectuent leur première année de scolarité à Moutiers, vous devez vous rendre à la mairie avec le livret de famille et le carnet de santé du futur élève pour une INSCRIPTION MAIRIE puis prendre rendez vous avec la Directrice de l'école.
- Pour l'inscription des élèves nés en 2015, vous devez vous rendre à la mairie avec le livret de famille et le carnet de santé du futur élève pour une INSCRIPTION PROVISOIRE puis prendre rendez vous avec la Directrice de l'école.

Période de rendez-vous :
du 19/06 au 30/6/2016

- les mercredis de 9h à 13h
- les jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- les vendredis de 16h30 à 18h30

Madame Villalba, directrice du groupe scolaire, 05 45 67 93 77.

- Pour les élèves résidants sur la commune, scolarisés en grande section, ils seront inscrits au CP sans que de nouvelles démarches soient nécessaires.

Collecte Sacs Jaunes

Jeudi 11 mai

Rappel propriété : les déchets doivent être déposés la veille de la collecte

Un doute, une question

► N°Vert 0 800 77 99 20

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.pluspropremaville.fr

facebook.com/pluspropremaville.16



Concours fleurissement Nouvelle Formule

Les conseillers municipaux silloneront le bourg et les villages de la commune entre le 15 juin et le 15 septembre à la découverte des maisons et jardins fleuris.

Des photos seront prises et les gagnants seront récompensés au sein des catégories suivantes :

- **Jardins fleuris**
- **Murs, terrasses, balcons fleuris**
- **Jardins Familiaux**

Des pieds de murs fleuris

En appui du plan d'entretien des espaces publics communaux, la commission cadre de vie a déterminé les endroits où sera testé, dès cet automne, le fleurissement des pieds de murs :

- Rue de l'Eglise
- Rue de la Boëme (pont SNCF)
- Mini-Rond Point du Café de la Boëme

De la même manière, si des personnes sont intéressées par le fleurissement de l'espace public devant leur domicile (pied de mur), merci de prendre contact avec la mairie. La mairie fournirait les semences, l'habitant s'engagerait à entretenir cet espace.



Aménagement paysager à la mairie



Taille de la haie autour des tennis



Aménagement point de regroupement déchets chez Baty



Aménagement des bassins de traitement des boues de résidus d'assainissement de la société Monastérienne Assainivert

MON JARDIN AU MOIS DE MAI

« En mai, sème ce qu'il te plait ».

Semer toutes les fleurs annuelles : zinnias, œillets d'Inde, reines-marguerites, etc.

Un paillage vaut 10 arrosages : feuilles, herbes sèches et brindilles font d'excellents paillis en bonne couche sur le potager. Le paillis retient l'humidité et limite l'arrosage. Il joue le rôle de régulateur thermique (été comme hiver), ralentit les « mauvaises herbes » et, en se décomposant, enrichit le sol en nutriments.

Petite recette : faire son huile parfumée (sauge, thym, romarin, etc.) Cueillir l'aromatique au plus chaud de la journée, laisser macérer 8 jours dans l'huile végétale (tournesol). Votre huile est prête à être consommée.

Dicton du mois : « Coccinelle qui va de fleur en fleur apporte avec elle la chaleur ».

Joël et Bernard

**3ème Campagne de capture et stérilisation des chats errants.
du 2 au 5 mai**

ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE



LES FEUX DE PLEIN AIR (Arrêté préfectoral du 3 mai 2016)

Sont strictement INTERDITS toute l'année :
Brûlage des déchets verts (tonte de pelouse, taille des arbres, haies, arbustes...) ;
Lâcher de lanternes célestes ;
Brûlage des pailles

Sont AUTORISÉS sous conditions :
Brûlage des déchets verts ménagers du 01/10 au 31/12 et du 01/03 au 31/05.
Brûlage des résidus agricoles
Gestion forestière ;
Écobuage ou brûlage des chaumes agricoles
Brûlage des déchets verts parasites/malades
Feux d'artifices, feux festifs...

Les conditions pour faire brûler :
- déclaration (formulaire adapté) et
autorisation préalable du Maire ;
- respect de l'ensemble des conditions de
sécurité (distances de sécurité, vitesse du
vent...).

JE RESPECTE MON VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique (tondeuses, jets haute pression, coupe bordures...) ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

- **Jours ouvrables** : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- **Les samedis** : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- **Les dimanches et jours fériés** : de 10h00 à 12h00

Arrêté préfectoral du 20 avril 1999



J'AI LE DROIT, JE N'AI PAS LE DROIT...

Besoin de faire des travaux, construire un garage, une piscine, installer une clôture...

Une déclaration préalable de travaux est parfois obligatoire dans les cas suivants :

- construction nouvelle (garage, dépendance...)
- extension d'une construction existante
- édification de clôtures
- construction d'une piscine
- travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade),
- travaux de ravalement situés dans le périmètre classé des monuments
- changement de destination d'un local
- coupes ou abattages d'arbres situés dans les espaces boisés classés
- démolition de bâtiments

En cas de doutes, n'hésitez pas à contacter les services de la Mairie, consulter le règlement du futur Plan Local d'Urbanisme. (en ligne sur le site internet)

Besoins d'informations sur vos démarches administratives :
<https://www.service-public.fr/>

Trame Verte et Bleue

L'Atlas de la Biodiversité (ABC) lancé pour 1 an

Véritable pierre angulaire du plan d'action communal en faveur de la biodiversité, l'ABC de la commune est lancé depuis le mois d'avril et pour une année. Plusieurs phases se succèderont afin de recenser le patrimoine naturel de la commune et d'informer sur son existence et sur les enjeux de fonctionnalité écologique auprès de la population.

Les cinq phases sont les suivantes :

Phase 1 - Inventaire et analyse des éléments naturels patrimoniaux
Inventaire de la faune, de la flore et des habitats, sorties naturalistes, cartographie, rapports d'expertise

Phase 2 – Actions éducatives auprès des scolaires

Programmes pédagogiques vers les scolaires sur la biodiversité

Phase 3 – Formation auprès des animateurs périscolaires

Formation sur la mise en place d'activités péri-scolaires, sur le thème de la nature et de la biodiversité

Phase 4 - Actions de sensibilisation auprès de la population

Animations, réalisation de 3 sorties découvertes (27/06 pour la première).

Phase 5 – Enquêtes participatives

Participation des habitants à la recherche des espèces, concours photographiques.

Avec les concours financier et technique de



Charente
nature

Réunion Publique

SYBRA

**Etude Hydraulique des
Tourbières**

**Mercredi 10 mai
18h30
Salle Gilles Ploquin**

300 millions d'euros.

C'est la somme totale des 10 différents budgets que le conseil d'agglomération a validé pour 2017.

L'eau potable, les transports, l'action économique, les ordures ménagères mais aussi les équipements (NEF, CARAT, camping...), en fonctionnement et en investissement, seront assurés dans des conditions analogues à 2016 quand ces budgets étaient mis en oeuvre par les quatre communautés.

Les taux de la fiscalité intercommunale ne changent pas.

Ces budgets consolidés, préparés dans un temps très court, ont été votés à l'unanimité dans une bienveillance générale due à ces circonstances particulières : celles d'une situation exceptionnelle, celles d'une fusion qui bien que préparée pendant plus d'un an, a imposé énormément de travaux comptables spécifiques, alors que les cadres de la direction finances sont arrivés au cours du premier trimestre en provenance d'autres collectivités.

Grâce soit rendue aux personnels qui ont permis ce premier exercice commun.

Dans ces conditions, il est utile d'écrire que ce budget n'a pas fait l'objet d'un débat très politique ; il prolonge ce qui préexistait mais ne trace pas ce que devront être les services, les actions et les programmes de notre grande agglomération.

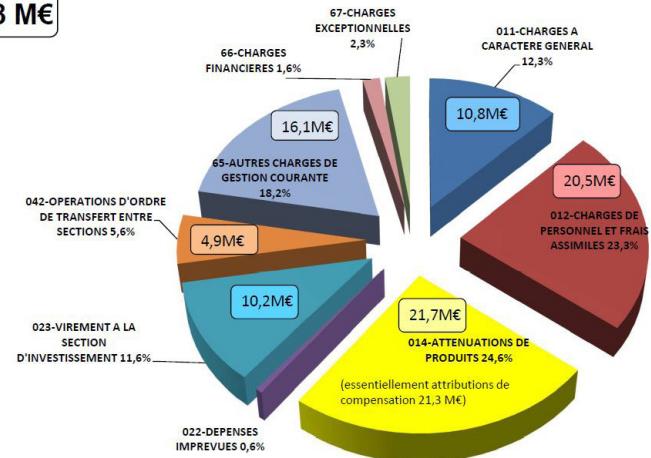
Grâce aux excédents cumulés des quatre anciens E.P.C.I., l'équilibre budgétaire est garanti pour 2017. Mais il est précaire. Le prolongement dans les années à venir des baisses de dotations d'Etat (de 20 à 15 millions d'euros au cours des 4 dernières années) placerait la communauté dans une situation difficile.

Les investissements prévus (principalement ceux de l'ex GrandAngoulême), sont poursuivis mais nous avons déjà souligné que certains d'entre eux ne se justifient pas et pourraient donc être évités.

Le débat devra également porter sur les compétences, celles définitives de l'agglomération et le retour éventuel d'autres dans les communes. Les neuf mois à venir ne seront pas de trop pour préparer 2018, y compris pour opérer des choix dans le soutien à des services rendus au plus grand nombre, pas seulement à des usagers privilégiés d'un équipement communautaire. (voir encadré ci-contre)

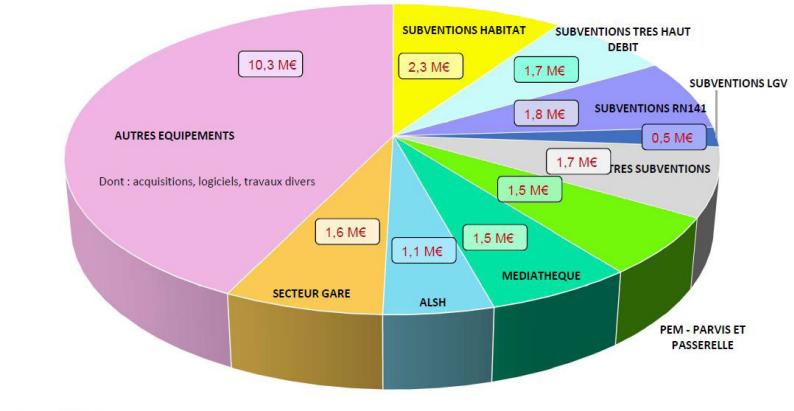
BUDGET PRINCIPAL – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

88 M€



BUDGET PRINCIPAL – DEPENSES D'EQUIPEMENT

24 M€



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

L.G.V. : 0,5 M€ en 2017 sur 12 M€ au total

RN 141 : 1,8 M€/5 M€

Fibre optique : 1,7M€/3,4 M€

Opérations Rénovation Urbaine : 0,75M€/14 M€

Habitat Indigne Accession : 0,6 M€/2,4 M€

3 millions d'euros (soit 20 €/habitant) pour subventionner 1000 usagers ; il s'agit du **conservatoire de musique**.

206 000 € (sur un budget d'1,8 M€) pour accompagner plus de 3000 jeunes ; il s'agit de la **Mission Locale**.

Tel est le rapprochement entre deux dispositions budgétaires qui mérite un vrai débat.

GRANDANGOULEME

Parmi les CHARGES DE GESTION COURANTE

SDIS (pompiers): 7,8M€

SMAPE (plan d'eau): 0,480 M€

MAGELIS : 0,340 M€

AEROPORT (Brie-Champniers): 0,286 M€

SDEG (fibre optique, éclairages) : 0,303 M€

EESI (école de l'image) : 0,1 M€

SUBVENTIONS

EFFERVESCENTRE : 736 K€

Festival B.D. : 542 K€

Office du Tourisme : 354 K€

MISSION LOCALE : 206 K€

CAS : 200 K€

ETRIER CHARENTAIS : 118 K€

ETAT DE LA DETTE

GRAND ANGOULEME : 52 M€

BRACONNNE CHARENTE : 8 M€

CHARENTE BOEME CHARRAUD : 3M€

VALLEE DE L'ECHELLE : 0,1M€

ENSEMBLE : 63 M€

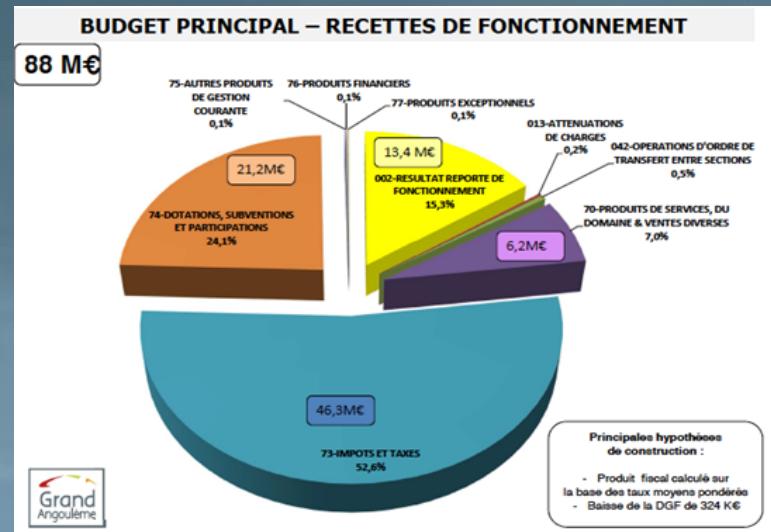
ORDURES MENAGERES
les tarifs de l'ex communauté de communes sont maintenus :

- personne seule : 175 €

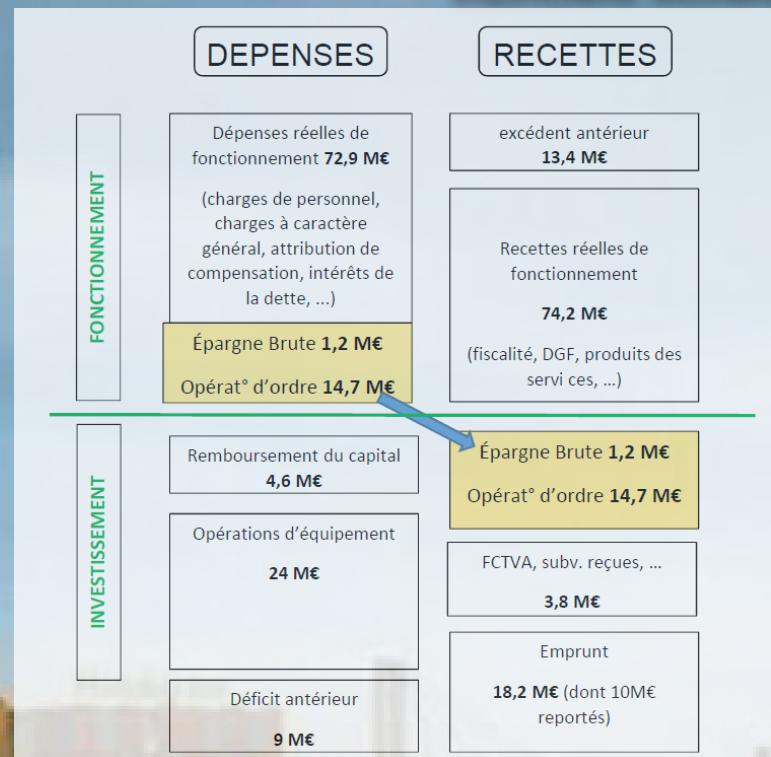
- 2 personnes : 275 €

- 3 personnes : 306 €

- 4 personnes et + : 350 €



EQUILIBRE GLOBAL



LES AUTRES BUDGETS

TRANSPORTS : 30 M€ fonctionnement, 34 M€ investissement

EAU : 4,9 M€ fonctionnement, 5,2 M€ investissement

ASSAINISSEMENT : 12 M€ fonctionnement, 25 M€ investissement

NEF : 0,309 M€ fonctionnement, 1,4 M€ investissement

CARAT : 2 M€ fonctionnement, 1 M€ investissement

NAUTILIS : 3,8 M€ fonctionnement, Recettes : 1,3 M€

Chasse au trésor

Samedi 13 Mai

Enigmes, Orientation, Réflexion....,

Pourrez-vous relever le défi?

Départ entre 14h30 et 15h30
à Champ Michel



Vente de boissons et de
gâteaux à l'arrivée.



Organisé par l'A.P.E de Mouthiers



Jeudis 15 et 22 Juin

**Collecte des
papiers-cartons**

Parking de l'école

Afin de financer des projets pour les enfants, l'association des Parents d'Elèves va mettre une benne à papier sur le parking de l'école au mois de juin.

**Pensez à conserver vos
papiers, magazines
catalogues et journaux !**

CAISSE DES ÉCOLES

EVOLUTION DU BUDGET ALIMENTATION entre 2011 et 2016

ANNEE	EFFECTIF ENFANTS	NOMBRE DE REPAS SERVIS	DEPENSES ALIMENTATION	% BIO	COUT DENREES	COUT GLOBAL (Denrées, perso, fluide)
2011	213	33735	51 497,13 €		1,53 €	
2012	195	30435	51 882,44 €	1,50%	1,65 €	
2013	189	28266	51 243,83 €	1,50%	1,81 €	
2014	188	29319	53 801,62 €	2,50%	1,84 €	
2015	193	30415	53 388,91 €	8%	1,76 €	6,88 €
2016	186	31246	50 968,05 €	15%	1,63 €	6.61 €



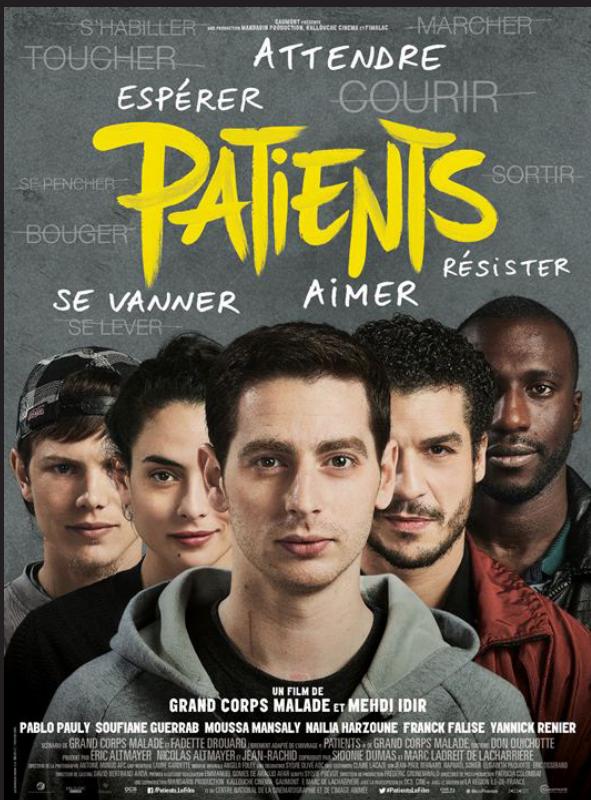
Budget 2017 Caisse des Ecoles

Le budget de la caisse des écoles a été voté par le conseil d'administartion le 6 avril dernier. Le budget de fonctionnement s'élève à **550 885,49 €**.

Les principales dépenses concernent les charges de dépenses courantes (électricité, chauffage, alimentation, produits d'entretien..) pour 121 900 € et les charges de personnel pour 410 000 €. Ce sont la subvention communale (405 401,47 €) et le remboursement des frais avancés pour le périscolaire qui représentent les principales recettes.

En investissement, le budget est équilibré à 23 023 €. Les principales dépenses concernent le renouvellement du matériel de cuisine et d'informatique et la création d'un jeu dans la cour.

CINEMA MAI ET JUIN



**Jeudi 11 mai 20h30
Patients**

*De Grand Corps Malade, Mehdi Idir
Avec Pablo Pauly, Soufiane Guerrab, Moussa Mansaly plus
Genre Comédie dramatique
Nationalité Français
Durée 1h 50*

Se laver, s'habiller, marcher, jouer au basket, voici ce que Ben ne peut plus faire à son arrivée dans un centre de rééducation suite à un grave accident. Ses nouveaux amis sont tétras, paras, traumas crâniens.... Bref, toute la crème du handicap. Ensemble ils vont apprendre la patience. Ils vont résister, se vanner, s'engueuler, se séduire mais surtout trouver l'énergie pour réapprendre à vivre. Patients est l'histoire d'une renaissance, d'un voyage chaotique fait de victoires et de défaites, de larmes et d'éclats de rire, mais surtout de rencontres : on ne guérit pas seul

Tarif Normal : 4,00 € - Tarif Réduit : 3,00 €

Jeudi 8 juin 20h30 - Les Mauvaises Herbes

MEDIATHEQUE

LITTERATURES MÉTISSES

Rencontre avec

YARA EL GHADBAN

**Mercredi 31 mai
à 20h**

A la médiathèque de Mouthiers sur Boëme

Nouveau site internet : www.papillon-lecture.fr



EN MAI ÇA DEVRAIT VOUS PLAIRE...

JOUEZ AVEC BOËME PATRIMOINE !

QUESTION DU MOIS DE MAI :

Quel est l'outil que le sabotier utilise pour la finition extérieure des sabots ?
Déposez avant le 30 mai votre coupon réponse dans l'urne des réponses au magasin de chaussures Dedieu, rue de la Boëme.

Pour chaque participation une petite surprise vous sera donné. Le gagnant sera tiré au sort parmi les bonnes réponses et recevra un lot gagnant !

RÉPONSE DU MOIS D'AVRIL:

Qu'est ce qu'un mijot ?

Le mijot ou mijhot est une soupe rustique qui se prépare à partir de pain sec découpé en dés. On l'arrose ensuite de vin rouge, que l'on sucre légèrement, puis le tout est mis au frais. Dans les campagnes, on le mettait au puits quelques heures afin de le rafraîchir.

Recette du Mijot en patois

*Quand le soulail te tape en pien sur le calâ et t'achale : pour ta collation tu copes dau pain dans une grande moque, un p'tit vin rouge (pas dau vin peté! Ou mais si to s'aime) ben frais, de l'eve dau poue, un p'tit de sucre et... tu zou déguste !
Olé le plaisir !
Olé goulayant !
Ot'coule dans le pessa et te t'sens benaise !!*



du 13 au 21 mai

Tournoi Interne de Tennis

Ouvert à tous les monastériens.

Tournoi double : 5 euros par équipe

Tournoi individuel : 5 euros

Le repas du tennis aura lieu le 21 mai.

Pensez à vous inscrire,
tcmouthiers@gmail.com
06.22.48.01.72
06.77.94.54.65



WEEK-END DE LA PENTECÔTE

9^e MOUTHIERS EN FÊTE

FAÎTES DU SPORT
BRIC À BRAC
LA FÊTE AU VILLAGE
RANDONNÉES
REPAS FESTIF
FEU D'ARTIFICE
PÊCHE AUX TOURBIÈRES

3, 4 ET 5 JUIN 2017

REPAS ET FEU D'ARTIFICE LE DIMANCHE

RENNSEIGNEMENTS : 05 45 67 92 20

Mouthiers en Fête pour la Fraise de la Pentecôte est organisé par LA MAIRIE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME
LES ASSOCIATIONS LOCALES : Football Club, Tennis Club, Génération Boëme, Tourbières et Loisirs, Sentiers de Boëme, MJC Jules Berry et ses activités, Country Cheyenne, Effervescent, Mairie (commission sports, manifestations et culture). Avec la participation de tous les bénévoles et des services techniques de la Commune qui aident à la réussite de cette manifestation.

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

2, 3 ET 4 JUIN 2017

Le partage au jardin



15ème édition des Rendez-Vous aux Jardins organisée par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Sur la commune, les jardins du Logis de Forge participent à cette manifestation.

Plus d'informations
<http://jardinsdulogisdeforge.com>

RANDONNÉES



Calendrier des randonnées des mercredis et dimanches

Jour	Lieu de la randonnée	Distance	Point de départ	Heure	R.V. Mouthiers	Animateur(s)	Téléphones
Mercredi 3 mai	LA BRACONNE « La Fosse Limousine »	7,5 km	Maison forestière du rond-point limousin	14 h	13 h 30	Joël F. Daniel P.	06 23 55 46 43 06 19 12 62 39
Mercredi 10 mai			Découverte de la randonnée du 31 mai à MONTCHAUDE				
Dimanche 14 mai	BONNES (Aubeterre)	16 km	Parking du boulanger - coiffeur Pique-nique tiré du sac	9 h 45	9 h	Cécile T. Jean-Pierre B.	06 01 91 80 33 06 35 27 25 61
Mercredi 17 mai	ASNIERE SUR NOUERE	8 km	Parking derrière l'Eglise	14 h	13 h30	Modesta T. Paulette D. Patrick D.	06 95 50 79 00
Mercredi 24 mai			Découverte de la randonnée du 14 juin à CHAMPAGNE-VIGNY				
Du 25 au 28 mai			Séjour à Saint-Fargeau - YONNE (89)				
W-E du 3, 4 et 5 juin			Mouthiers en fête - Randonnées le dimanche 4 juin organisées par Sentiers de Boème				
Mercredi 31 mai	MONTCHAUDE « Sentier de Beauregards »	7,5 km	Place de la mairie	14 h 15	13 h 30	Gérard B. Daniel P.	06 32 30 45 24 06 19 12 62 39
Mercredi 7 juin			Découverte de la randonnée du 28 juin à SAINT FELIX				
Dimanche 11 juin	CHERONNAC (87) puis VAYRES (87)	9,5 km 8,5 km	Parking de l'église Repas tiré du coffre Place du champ de foire	10 h 14 h	9 h	Daniel P. Jean Paul L	06 19 12 62 39 06 32 23 98 78
Dimanche 14 juin	CHAMPAGNE-VIGNY	8 km	Place de l'école	14 h	13 h 30	Guy P. Claude D.	06 74 80 34 45 06 37 78 29 27

C'ETAIT EN AVRIL...



Baby Papy Boum à la crèche



Tout le monde gagne avec le secours populaire



Les lévriers, à Champ Michel, of course



Confection de la future mosaïque de l'école

...CE SERA EN MAI

Lundi 8 : 11h00 - Monuments aux Morts
Commémoration armistice 1945

Jeudi 11 : 20h30 - MJC
Cinéma « Patients »

Samedi 13 : 14h30
Chasse au Trésor - Champ Michel
APE

Du 13 au 28 mai
Tournoi Interne de Tennis

Dimanche 14 : 12h00
Repas dansant - Génération Boëme

Dimanche 21 : Tourbières
Concours Pêche + Repas
FNACA

... EN JUIN

Week-end du 3, 4 et 5 juin
Mouthiers en fête

Samedi 3 : Fête du Sport
Dimanche 4: Bric à Brac, Repas, Feu d'Artifice
Lundi 5 : Concours de Pêche

Week-end du 3, 4 et 5 juin
Rendez-Vous au Jardin

Jeudi 8 : 20h30 MJC
Cinéma
«Les Mauvaises Herbes»

Et plus d'informations sur
www.mouthiers-sur-boeme.fr